

Un observatoire de la santé à votre service

Nos travaux récents ont porté notamment sur les thématiques suivantes:

Evaluation des **besoins de la population** dans le **secteur hospitalier stationnaire** (mandats pour les cantons du Valais, de Fribourg et du Jura)

Evaluation des **besoins de la population** dans le secteur des **soins de longue durée** en Valais (mandat du canton du Valais)

Réalisation d'une enquête sur l'**activité des médecins de premier recours** en Valais (mandat du canton et de la société médicale du Valais)

Mise sur pied d'un **datawarehouse** avec **indicateurs de gestion relatifs aux interventions** pour l'organisation cantonale des secours et les compagnies d'ambulance du canton du Valais

Suivi de l'**évolution du cancer** en Valais (mandat du canton du Valais)

Evaluation des comportements de **santé des écoliers** en Valais (mandat du canton du Valais)

Evolution des **flux des hospitalisations** entre cantons en Suisse romande (mandat des cantons romands)

Monitoring de la **planification hospitalière** cantonale (mandat du canton du Valais)

Evaluation du **nombre de proches aidants** en Valais (mandat du canton du Valais)

Les travaux ayant fait l'objet de publications sont disponibles sous www.ovs.ch, rubrique publications.

CONTACT

Observatoire valaisan de la santé
Av. Grand-Champsec 64
1950 Sion
Tél.: +41 27 603 49 61
E-mail: info@ovs.ch

www.ovs.ch



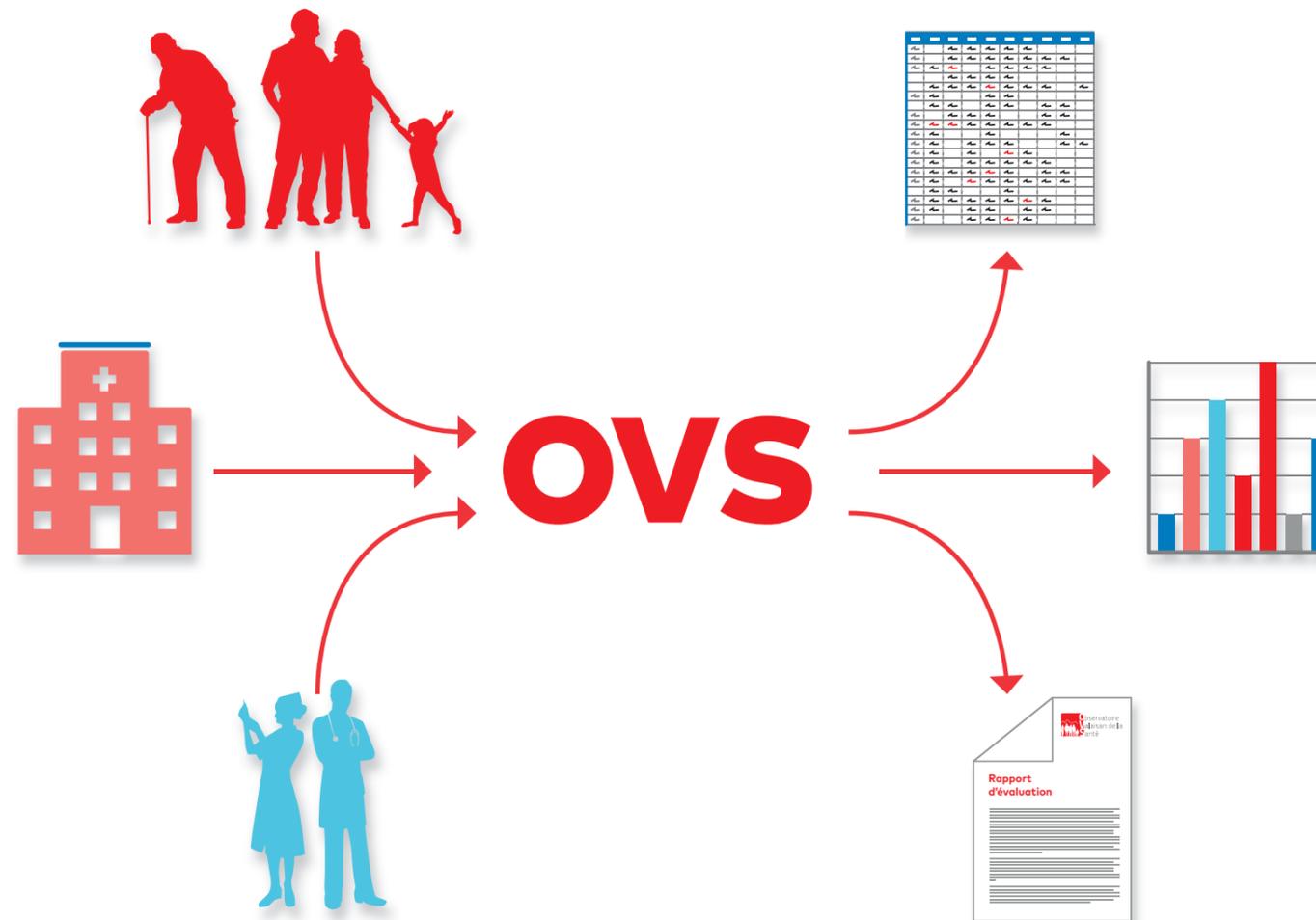
Qui sommes-nous?

Créé en 2001, l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) a pour mission de collecter et de valoriser des données de santé pour le canton du Valais. Etablissement autonome de droit public depuis 2015, il assure également des prestations pour les autorités sanitaires d'autres cantons romands ainsi que pour des prestataires de soins.

L'OVS dispose ainsi d'une **expertise unique en Suisse romande dans la récolte et l'analyse de données de santé utiles pour évaluer:**

l'état de santé de la population: évolution des maladies, évolution des comportements de santé, prévalence des facteurs de risque et des facteurs protecteurs;

le fonctionnement du système de santé qui prend en charge cette population: notamment évolution des prestations de fournisseurs de soins, adéquation des prestations par rapport aux besoins de la population, qualité des prestations, évaluation des programmes de prévention et de promotion de la santé, financement du système de santé.



Le personnel de l'OVS est une équipe pluridisciplinaire qui dispose de compétences dans les domaines suivants:

- Epidémiologie et santé publique
- Statistique sanitaire et analyse de données
- Gestion de bases de données
- Informatique et système d'information

Dans le cadre de ses activités, l'OVS entretient des collaborations régulières avec différents partenaires tels que l'Observatoire suisse de la santé, la HES-SO, des instituts universitaires de santé publique et des autorités sanitaires cantonales.

Quelles sont nos prestations et pour qui?

Dans les domaines mentionnés, l'OVS offre les prestations suivantes:

- Mise en place et réalisation d'enquêtes et de recueils de données
- Gestion de registres des maladies
- Gestion de bases de données et mise à disposition régulière d'indicateurs et de tableaux de bord
- Analyse de bases de données et production de rapports d'expertise avec recommandations
- Formation au bon usage des indicateurs nationaux de qualité des soins par les professionnels de santé, soutien et accompagnement dans la mise en œuvre d'indicateurs spécifiques de qualité des soins

Ces prestations et expertises sont utiles notamment:

- **pour les pouvoirs publics** (cantons, groupements de cantons notamment), afin d'évaluer l'état de santé et les besoins actuels et futurs de la population en matière de prestations de santé et de mesurer l'adéquation entre les prestations offertes et les besoins
- **pour les prestataires de soins**, afin d'évaluer leur positionnement par rapport aux autres acteurs de leur secteur et de renforcer les compétences de leur personnel en matière d'utilisation des indicateurs de qualité des soins
- **pour les organismes en charge de la promotion de la santé et de la prévention** dans le cadre de la mise en place et de l'évaluation de leurs programmes